

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01-05340

La Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois demande des soumissions en vue de l'octroi d'un contrat pour la réalisation de la phase 1 d'un projet d'aménagement récréotouristique qui consiste essentiellement en l'aménagement de 450 m² d'un stationnement (fondation de chaussée), de bordures en béton, d'aménagement paysager et d'éclairage.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou en consultant le site web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Une garantie de soumission au montant minimal de DIX POUR CENT (10 %) de la valeur totale de la soumission sous forme d'un chèque visé, tiré d'une banque à charte du Canada, d'une banque d'épargne, d'une caisse populaire faisant affaires au Québec, soit d'un cautionnement de soumission et d'une formule d'engagement relative à l'émission de cautionnements, le tout payable au Maître de l'ouvrage et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont autorisés à soumissionner, les entrepreneurs de construction au sens de la *Loi sur le bâtiment* L.R.Q., c. B-1.1. Les soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Les soumissions seront remises en trois (3) exemplaires au Maître de l'ouvrage dans une enveloppe scellée portant la mention « Appel d'offres n° 01-05340 ».

Quel que soit le mode d'expédition choisi, toute soumission devra se trouver physiquement, sous pli cacheté, au bureau du soussigné, soit à l'hôtel de ville situé au 489, chemin Saint-Louis, Saint-Étienne de Beauharnois (Québec), J0S 1S0, **au plus tard à 10 h le 27 août 2024. L'ouverture des soumissions s'effectuera à 10 h 01, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville.**

Le Maître de l'ouvrage ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Il se réserve le droit d'accorder le contrat en totalité ou en partie, s'il le juge à propos.

Maître de l'ouvrage

Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois
489, chemin Saint-Louis
Saint-Étienne-de-Beauharnois (Québec) J0S 1S0

Représentant

Monsieur Idanuel Vallejos
Directeur général et greffier-trésorier
dg@st-etiennebeauharnois.qc.ca

Idanuel Vallejos
Directeur général et greffier-trésorier

Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, ce 30 juillet 2024